

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 OCTOBRE 2019

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h 30 suite à la convocation du 11 octobre 2019.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Présents : Marcel DANDALEIX, Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Philippe BRAVARD, Pierre FAUCHER, Françoise MOMMELE, Pierre PARVEAU, Brigitte MARSAC, Sébastien SAGNE

Absente excusée : Nathalie MATHIEU

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 AOUT 2019

A l'unanimité

RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE L'EGLISE

Projections de photos des travaux réalisés sur le clocher. Une réunion de chantier s'est tenue le 9 octobre. L'architecte doit revenir fin octobre pour préciser l'intervention concernant les imprévus (maçonnerie et charpente) Le chantier a pris du retard.

AMENAGEMENT DU BOURG

Le dossier est en attente de la réalisation des fouilles archéologiques ; ce retard est dû au manque de personnel de l'INRAP (Institut National des Recherches Archéologiques Préventives). Les plans des réseaux ont été demandés ; l'INRAP doit définir la zone des fouilles ; une liste de trois entreprises habilitées à fouiller nous a été communiquée.

STADE

Tous les devis pour la rénovation du stade sont en notre possession. Le montant des travaux est de 78 579.03 € H.T. Subventions possibles : Conseil Départemental 30%, Etat (DETR) 30% et Centre National du Développement du Sport peut-être 20% (à contacter début décembre pour monter le dossier) ; cela laisserait 20% à charge pour la commune. Après études des dossiers en cours pour l'investissement (recettes et dépenses), la trésorerie permet d'assumer ce projet. Délibération prise à l'unanimité.

TRAVAUX A REALISER

Paul FREYSSINET présente un inventaire de tous les travaux à réaliser sur les bâtiments communaux, la voirie et autres interventions.

EAU

Le 15 octobre s'est tenu une réunion à la mairie avec les 4 exploitants agricoles non signataires de la convention d'indemnisation pour les terrains situés dans le périmètre rapproché des sources alimentant le réseau d'eau potable de la commune. Etaient présents deux responsables de l'Agence Régionale de Santé ; le CPIE (qui avait établi les conventions en 2013) était excusé. Une copie de la Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.) sera envoyée pour rappel à tous les propriétaires signataires ; une rencontre avec le CPIE sera prévue ultérieurement pour finaliser avec les 4 personnes concernées les signatures et les indemnisations déposées depuis à la Caisse de Dépôts et Consignations.

DELIBERATIONS

-Compte Epargne Temps (C. E. T.) : délibération à l'unanimité pour créer le compte épargne temps pour les agents, qui sera entériné après passage en commission administrative paritaire du Centre de Gestion.

-Les agents ont la possibilité de souscrire des contrats de prévoyance pour toucher des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie ; le conseil délibère à l'unanimité pour contribuer au financement des cotisations à hauteur de 15 € par mois et par agent à temps complet.

-Délibération à l'unanimité pour le contrat de maintenance des logiciels Odysée pour 995.52 € H.T.

-Renouvellement du contrat de location du photocopieur avec la société AEL pour une durée de trois ans pour 56.20 € H.T par mois, plus 0.0055 € les copies en noir et 0.055 € en couleur ; délibération à l'unanimité.

-Carrière de Ceyrat : à Voutezac et Saint Solve enquête publique (du 16 septembre au 1^{er} octobre) pour renouveler le droit d'exploitation de la carrière ; un dossier était disponible en mairie pour consultation. Délibération à l'unanimité.

-Recensement de la population en 2020 ; délibération à l'unanimité pour la rémunération de l'agent recenseur : 950 € net plus les frais kilométriques.

DIVERS

- Plan Local d'Urbanisme : nous avons reçu les recommandations de la CDPENAF dont la commission s'est réunie le 17 octobre et nous sommes en attentes des avis des autres personnes publiques associées.
- Bulletin municipal : un courrier va être envoyé aux associations communales pour solliciter leur collaboration ; réfléchir aussi à d'autres articles à faire paraître.
- Service Pénitentiaire d'Insertion Probatoire : rencontre ce jour avec Mme VEISSEIX pour organiser le travail d'utilité publique à effectuer avant mars 2020 de 105H. La personne concernée débutera le 11 novembre ; un planning a été établi avec Mme VEISSEIX.
- Pays d'Art et d'Histoire : Françoise MOMMELE a assisté à la réunion ; bilan positif pour la saison.
- Problème de voisinage à Comborn : une rencontre a bien eu lieu le 14 septembre entre les deux parties, le maire et un adjoint.
- La Maison des Entreprises de la Communauté de Communes d'Uzerche a été inaugurée à Salon le 30 septembre.
- Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) : une rencontre a eu lieu avec deux représentants de la communauté de communes d'Uzerche pour faire un état des lieux d'Orgnac ; on recevra un compte-rendu ultérieurement.
- Le 17 octobre Enedis a rencontré M. le maire au sujet de l'élagage de la ligne téléphonique qui alimente le stade ; comme cette ligne est supportée par des poteaux électriques et qu'elle se situe dans le domaine privé, Enedis procédera à l'élagage.
- Remplacement du major de gendarmerie de Lubersac, M. ZABALETA parti à la retraite, par M. REMI Jérôme.
- Comice agricole : la buvette a rapporté 668 € au CAO ; reste à régler par la commune les repas préparés par les Jeunes Agriculteurs.

Fin de séance à 23h30.